

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° n° 662 promulguant en C.FS.

n° 662

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

27 mai 1953

Numéro JO

n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro

1 juin 1953

VISAS

Le Gouverneur de la France d'Outre-Mer, N. SADOUL, Gouverneur de la Côte Française des Somalis, Chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 53-385 du 28 avril 1953 portant création et organisation de la Caisse locale des retraites de la Côte Française des Somalis,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Est promulgué, dans le Territoire de la Côte Française des Somalis, le décret n° 53-385 du 28 avril 1953 portant création et organisation de la Caisse locale des retraites de la Côte Française des Somalis (J.O.R.F. du 3 mai 1953, p. 4061).

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur. N. SADOUL.